

Terrorisme dans les Savanes

Les non-dits du rapport de la Fondation Konrad Adenauer Stiftung sur le Togo

Sous couvert de faire la lumière sur la situation sécuritaire au nord du Togo, le rapport récemment publié par la Fondation Konrad Adenauer Stiftung (KAS) dresse un tableau excessivement sombre des Savanes. Pourtant, à l'aune d'initiatives structurantes comme l'opération militaire Koundjoaré et le Programme d'urgence ...



ECONOMIE



TVM 2024

Un bond fiscal de 25 % selon les prévisions

Parvenir à mobiliser davantage les recettes est l'engagement de l'Office togolais des recettes (OTR). En 2024, le Togo a vu sa Taxe sur les véhicules à moteur (TVM) rapporter 2,75 milliards de FCFA, soit 25 % de plus que les prévisions initiales établies à 2,19 milliards ...

PAGE 10

CULTURE



Yas Fimo 228

Un Festival international de mode pour un monde sans cancer

Le jardin de l'hôtel Onomo a accueilli Yas Fimo 228, le dimanche 6 avril 2025 à Lomé. Cette grande soirée du Festival international de la mode a été marquée par l'élégance, la créativité et un engagement fort contre le cancer. « La mode pour un monde sans cancer », tel est le thème de cette 12^{ème} édition. Un choix fort, destiné à sensibiliser le public à

PAGE 4



Présidence du Conseil

Unir et son chef entretiennent un certain suspense jusqu'au bout

Lors de la 36^{ème} édition de la fête traditionnelle Sintou Djandjagou, célébrée à Niamtougou dans la préfecture de Doufelgou, le ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social, Gilbert Bawara, a levé le voile sur la personnalité qui incarnera le chef de l'exécutif.

PAGE 4

DERNIERES HEURES

Sport : Bientôt un Centre technique national de football au Togo

À Gbavé, à vingt kilomètres de Lomé, le football togolais vient de poser la première pierre d'un avenir plus structuré. Le 8 avril 2025 marque le lancement des travaux de construction du Centre technique national de football (CTNF), projet-phare de la Fédération togolaise de football (FTF). Sur vingt hectares, un complexe de 1,2 milliard FCFA verra le jour, financé par le programme FIFA Forward. Il comprendra « un bâtiment d'hébergement de 68 chambres », deux salles polyvalentes, une pelouse synthétique, et un bloc administratif. « Le Centre technique national ne sera pas seulement un espace d'entraînement ou d'hébergement », a affirmé Guy Akpovy, président de la FTF. « Il sera le cœur battant de notre politique de formation. » En harmonie avec la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, ce centre symbolise l'ambition du Togo de bâtir une véritable industrie du sport. Une promesse d'avenir pour les jeunes talents et un pas ferme vers la professionnalisation.

Yas t'offre ton smartphone agbanan à partir de 150F

Et profite tous les jours de bonus internet à chaque remboursement via ton compte Mixx By Yas.

Rendez-vous en agence

yas.tg

4G+



SOMMAIRE

Togo
L'élan de déploiement du réseau électrique



P 6&7

Burkina Faso/Terrorisme
Les autorités serrent la vis sur les contenus jugés subversifs sur les réseaux sociaux



P 8

Terrorisme dans les Savanes
Les non-dits du rapport de la Fondation Konrad Adenauer Stiftung sur le Togo



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

« Mon commerce actuel je le dois au Fonds National de la Finance Inclusive, notamment grâce à son produit APSEF »

Ce Jeudi et pour le compte de votre rubrique quotidienne "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", Togo Matin vous transporte à Kara dans la préfecture de la Kozah pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de madame Solim PAMAZE qui grâce aux deux premiers cycles du crédit "Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) commercialise à Tchitchao, village situé à une dizaine de km de kara des calebasses. Une petite activité certes mais qui permet à notre quarantenaire de ne plus tendre la main à autrui pour assumer les charges quotidiennes.



Solim PAMAZE devant son étalage de calebasses

Tchitchao, village dans le petit marché situé à une dizaine de ce village que Solim PAMAZE commercialise de km de Kara. C'est les calebasses depuis des années. Elle arrive à joindre les deux bords, notamment

à prendre en charge les besoins de sa famille avec cette petite activité. Aujourd'hui, c'est avec cœur joie, debout devant son étalage qu'elle partage ses témoignages avec nous, une manière pour elle de donner des conseils aux plus jeunes, comme quoi dans la vie tout est possible pour peu qu'on se donne la force et les moyens de réussir.
« Mon commerce actuel je le dois au Fonds National de la Finance Inclusive, notamment grâce à son produit APSEF qui m'a permis de débiter la commercialisation des calebasses ici à Tchitchao. J'ai choisi de vendre ces articles parce que les calebasses sont d'une très grande utilité dans la région, les calebasses sont utilisées pour servir la boisson locale, elles sont également utilisées dans la cuisine...Le coup de pouce financier du FNFI, un premier crédit de 30.000 FCFA, un second de 40.000 FCFA m'a permis donc d'acheter une première quantité de calebasses que comme vous voyez j'expose actuellement pour la vente. J'avoue que c'est un début

d'activité qui m'a permis d'avoir une certaine fierté et une prise de conscience que je pouvais moi aussi arriver à me prendre en charge. »
Notre interlocutrice chaque jour se donne à cœur joie à son activité. Du matin au soir, et particulièrement les jours de marché de la ville, elle vend ses calebasses à qui veut en leur assurant même que c'est de la première qualité.
« Je raconte des petites anecdotes à mes clients pour les pousser à acheter. Je leur dis qu'utiliser les calebasses par exemple nous permet de nous protéger de nos ancêtres...et vous savez, qu'ici dans la région, la majorité croit en la tradition et cela m'arrange car j'écoule assez rapidement mes articles. Tenez, à titre d'exemple toutes les calebasses que vous voyez actuellement ici, je vous assure qu'au bout de deux semaines, j'aurai tout liquidé. J'ai également de très bonnes clientes revendeuses de boisson locale qui viennent acheter les calebasses en gros. »

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Edy Alley

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari

Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Présidence du Conseil

Unir et son chef entretiennent un certain suspens jusqu’au bout

Lors de la 36ème édition de la fête traditionnelle Sintou Djandjagou, célébrée à Niamtougou dans la préfecture de Doufelgou, le ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social, Gilbert Bawara, a levé le voile sur la personnalité qui incarnera le chef de l’exécutif.

Selon le ministre Gilbert Bawara, c’est le président de la République, Faure Gnassingbé qui occupera le poste de président du Conseil, conformément aux dispositions de la Constitution

Bawara intervient dans le contexte de la récente transition du Togo vers un régime parlementaire, suite à l’adoption et à la promulgation de la nouvelle Constitution en mai 2024.

Ce texte fondamental redéfinit l’architecture institutionnelle du pays, instaurant notamment le poste de président du Conseil, qui remplace le président de la République en tant que chef de l’exécutif. Selon l’article 47 de cette

Faure Gnassingbé, a remporté une majorité écrasante en obtenant 108 sièges sur 113. Les attributions du président du Conseil, telles que définies par l’article 50, incluent la présidence du Conseil des ministres, la détermination et la conduite de la politique nationale, la définition de la politique étrangère, ainsi que le rôle de chef suprême des armées.

Cette évolution institutionnelle marque une étape significative



Faure Gnassingbé saluant des militants

de la Vème République. C’est un secret de polichinelle... Mais, l’on continue de faire perdurer un certains suspens. Ce suspens devrait-il en être un ? Pourrait-on assister à une surprise ? La déclaration de Gilbert

nouvelle Constitution, la majoritaire à l’Assemblée nationale désigne son chef comme président du Conseil. Or, lors des élections législatives du 29 avril 2024, le parti Union pour la République (Unir), dirigé par

dans l’histoire politique du Togo, visant, selon le gouvernement, à renforcer la démocratie parlementaire et à assurer une gouvernance plus inclusive et représentative.

Avec afreepress.tg

Élections municipales

Adjourouvi rappelle l’importance de l’enrôlement électoral

Dans le cadre des préparatifs des élections municipales de 2025, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) organise, du 07 au 23 avril 2025, une révision des listes électorales sur toute l’étendue du territoire national.

et des Relations avec les institutions de la République, dans un communiqué publié lundi dernier. L’inscription sur les listes électorales concerne tous les



Pacome Adjourouvi

À cet effet, le ministère des Droits de l’Homme, de la Formation à la citoyenneté et des Relations avec les institutions de la République rappelle à l’opinion publique l’importance de l’enrôlement sur les listes électorales.

Togolais et Togolaises âgés de 18 ans révolus à la date de la révision. Les centres de révision sont ouverts tous les jours, de 7h à 17h, dans toutes les localités du pays ; Le ministère invite donc toutes les citoyennes et tous les citoyens concernés à se mobiliser massivement afin de faire vivre la démocratie participative et de contribuer à la tenue d’élections municipales libres, transparentes et inclusives.

TM

Handicap

Le Togo reste fortement engagé pour la dignité de tous

Le Togo, représenté par la ministre de l’Action sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la femme, professeur Kossiwa Zinsou-Klassou, a pris part les 2 et 3 avril 2025, au 3ème sommet mondial sur le handicap.

L’événement qui a eu lieu à Berlin, était organisé par l’Allemagne, le Royaume hachémite de Jordanie et l’Alliance internationale sur le handicap (IDA). « À Berlin pour le 3ème Sommet mondial sur le handicap, j’ai représenté le Togo et partagé nos avancées concrètes, rendues possibles grâce à la vision de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé : subventions, éducation inclusive, insertion, santé non contributive... pour les droits de tous », a écrit la ministre sur X. « J’ai affirmé : "Sous l’impulsion du chef de l’État, le Togo bâtit une société inclusive où chacun

peut exercer ses droits et contribuer au développement. Nous avons adopté la Déclaration d’Amman-Berlin pour l’inclusion mondiale. Le Togo reste engagé pour la dignité pour tous », a ajouté professeur Kossiwa Zinsou-Klassou. Lors des travaux, la ministre a réaffirmé l’engagement du Togo en faveur de la promotion des droits des personnes handicapées, dans la continuité des efforts déjà déployés. Dans cette dynamique, le pays envisage d’adopter prochainement la version révisée de la loi sur la protection et la promotion des personnes handicapées, afin de renforcer le cadre légal et de l’adapter aux normes internationales. L’opérationnalisation de l’Assurance maladie universelle (Amu) pour les personnes handicapées indigentes figure



Photo de famille de la délégation togolaise

parmi les priorités, avec une approche non contributive qui vise à garantir l’accès aux soins de santé pour tous, sans discrimination. L’officielle togolaise a également mis en lumière les progrès réalisés par le pays en matière d’inclusion des personnes handicapées. L’on peut citer : l’actualisation

en cours de la stratégie nationale de protection des personnes handicapées, l’appui renforcé à dix-sept instituts spécialisés dans la prise en charge de différents types de handicap, ainsi que le lancement d’un projet d’appui à l’insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées.

Pour rappel, la prise en compte de cette couche de la population fait partie des priorités du gouvernement, comme l’atteste l’Axe 1 de la Feuille de route gouvernementale, relatif au renforcement de l’inclusion et de l’harmonie sociales.

Edem Dadzie

Terrorisme dans les Savanes

Les non-dits du rapport de la Fondation Konrad Adenauer Stiftung sur le Togo

Sous couvert de faire la lumière sur la situation sécuritaire au nord du Togo, le rapport récemment publié par la Fondation Konrad Adenauer Stiftung (KAS) dresse un tableau excessivement sombre des Savanes. Pourtant, à l'aune d'initiatives structurantes comme l'opération militaire Koundjoaré et le Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS), il apparaît évident que ce rapport passe sous silence des réalités pourtant essentielles pour qui veut comprendre le terrain. Et il suffit de voir la mobilisation des partenaires internationaux retroussant les manches chaque jour aux côtés des autorités togolaises pour toucher du doigt la détermination contenue dans cette profession de foi du président Faure Gnassingbé : « aucune portion du territoire ne sera cédée aux « bandes armées (...) Nous mettrons tout en œuvre pour défendre la patrie agressée. (...) nous aurons raison des forces du mal. Ces forces seront défaites aux portes du Togo ».

En effet, intitulé « Une ligne de front avec le djihadisme tracé dans le sable du Sahel : les populations du nord du Bénin et du Togo attendent une solution », le rapport signé par Mathias Khalfauoi évoque dès les premières lignes « une insécurité augmentant sans cesse » dans le nord du Togo. Une affirmation qui, à la lumière des faits, ne résiste pas à l'analyse.

Une armée debout, un territoire maîtrisé

Depuis 2018, l'opération Koundjoaré déployée par les forces armées togolaises a permis de contenir les incursions terroristes et de sécuriser les zones frontalières. Plus de cinq ans après les premières attaques, aucune portion du territoire togolais n'est tombée

aux mains des groupes armés. Ce constat, qui témoigne de la résilience et de la combativité de l'armée nationale, ne figure nulle part dans le rapport. Un oubli troublant. Plus encore, les récentes offensives de l'armée togolaise ont infligé d'importants revers aux groupes terroristes. Ce tournant stratégique, reconnu sur le terrain par les populations elles-mêmes, est totalement ignoré. Pourquoi ce silence ? Pourquoi ce malaise à reconnaître que le Togo tient bon là où d'autres ont plié ? Lorsqu'on prétend dresser un diagnostic objectif, l'honnêteté intellectuelle impose de reconnaître les efforts et les résultats, même s'ils contredisent une ligne narrative préétablie.

Cohésion sociale : entre caricature et réalité

Le rapport affirme également que « la cohésion sociale est en déclin » et que « les conflits intercommunautaires s'intensifient ». Une lecture sans nuance qui confond tensions localisées et effondrement du tissu social. Car oui, les défis existent — pauvreté, pression foncière, insécurité — mais le Togo y répond avec méthode et détermination.

Depuis 2022, le PURS, mis en œuvre sous l'impulsion du chef de l'État, démontre une volonté claire : celle de construire la paix par le développement. Grâce aux ressources mobilisées par l'État et l'appui des partenaires techniques et financiers, ce programme transforme concrètement la vie des communautés. En deux ans :

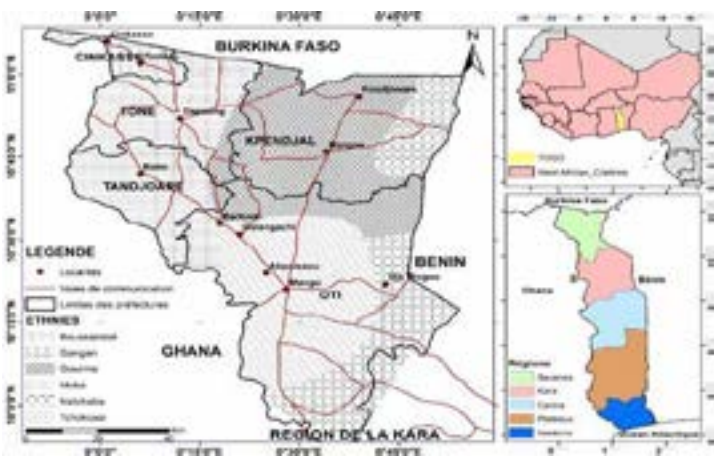
- 80 000 personnes ont eu un meilleur accès à l'eau potable, portant le taux de couverture de 64 % à 73,5 % ;
- L'électrification rurale est passée de 22 % à 27 % ;
- 10 grands ponts entièrement construits, 282 ponceaux et environ 260 km de pistes aménagées ;
- Des bâtiments scolaires dotés de cantine pour la plupart construits contribuant à faire passer le taux de scolarité de à près de 99 % ;
- Plusieurs zones agricoles aménagées planifiées réalisées au profit des populations de la Savanes ;
- Plusieurs unités de soins périphériques construites ou réhabilitées ;
- Des milliers de crédits octroyés aux populations ;
- Des centaines de localités électrifiées ;
- Plus de 21 000 tonnes d'engrais ont été distribuées, soutenant la production agricole et la résilience alimentaire.
- Etc

Ce ne sont pas de simples statistiques, mais les signes tangibles d'un État qui agit, construit, soigne et protège. Réduire cet élan à de simples promesses ou l'ignorer complètement revient à trahir la vérité du terrain.

Une méthodologie discutable et des biais manifestes

Le rapport s'appuie sur 274 entretiens réalisés dans des zones dites sensibles. Un échantillon limité, dans un contexte complexe, dont les conclusions générales posent question. De plus, il est bon

de rappeler que la Fondation KAS a quitté le Togo dans les années 1990, et sa distance prolongée avec le pays interroge la profondeur de son analyse. La recherche du sensationnalisme semble avoir prévalu sur l'exigence de rigueur. L'objectivité ne se proclame pas, elle se construit. Et en l'occurrence, la méthodologie employée semble céder le pas à l'approximation et à l'alarmisme.



En amplifiant les difficultés sans reconnaître les efforts déployés, le rapport sacrifie la justesse sur l'autel d'une dramaturgie analytique.

Rigueur, nuance et responsabilité

Les défis dans les Savanes sont bien réels. Personne ne les nie. Ils sont complexes, multidimensionnels, et urgents. Mais les grossir à dessein, ignorer les progrès, et suggérer sans preuves, c'est desservir la cause même que l'on prétend défendre. Le Togo ne réclame pas des éloges ; il attend de la rigueur. Pas des projecteurs dramatiques, mais une lumière juste. Car ce sont les populations

elles-mêmes, au quotidien, qui portent la charge de cette guerre silencieuse contre le terrorisme. Et elles méritent mieux qu'une analyse biaisée.

Mais au fond, quelle est la contribution attendue d'une fondation comme Konrad Adenauer Stiftung dans un contexte aussi sensible que celui du nord du Togo ? Face à la montée du terrorisme,

relayer une rhétorique alarmiste et unilatérale qui affaiblit la légitimité des États revient à offrir, consciemment ou non, une caisse de résonance aux narratifs des groupes armés. Au lieu de salir les efforts d'un pays qui résiste courageusement à la violence, cette fondation, forte de son expérience et de son réseau, ne devrait-elle pas plutôt contribuer à la lutte contre le terrorisme, à la promotion de la stabilité et à l'appui aux dynamiques locales de résilience ? À la lecture de ce rapport, une question essentielle se pose : que cherchent véritablement les auteurs, et pour qui travaillent-ils?

TM

Yas Fimo 228

Un Festival international de mode pour un monde sans cancer

Le jardin de l'hôtel Onomo a accueilli Yas Fimo 228, le dimanche 6 avril 2025 à Lomé. Cette grande soirée du Festival international de la mode a été marquée par l'élégance, la créativité et un engagement fort contre le cancer.



Défilé de mode

« La mode pour un monde sans cancer », tel est le thème de cette 12ème édition. Un choix fort, destiné à sensibiliser le public à

cette maladie qui fait encore de nombreuses victimes à travers le monde. Plus de 30 mannequins et une vingtaine de créateurs venus du Canada, Haïti, Gabon,

Cameroun, Sénégal, Côte d'Ivoire, France et de toute l'Afrique ont présenté leurs collections sous les regards émerveillés du public.

Lancé le 1er avril 2025, ce festival a proposé plusieurs rendez-vous, dont une conférence internationale sur le cancer tenue le 3 avril. « Malgré les défis, cette édition a été un grand succès. Nous avons sensibilisé, rassemblé et attiré des créateurs venus de pays parfois encore absents de notre scène, comme le Canada », s'est félicité Jacques Logoh, promoteur de l'événement. Parmi les invités de marque, figurent, le Premier ministre, Victoire Tomegah-Dogbé et Rose Kayi Mivedor-Sambiani, ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, ainsi que de nombreuses personnalités du monde de la mode et de la politique.

Pour la ministre du Commerce, Rose Kayi Mivedor-Sambiani, ce thème montre que la mode peut être un outil puissant



Défilé de mode

de sensibilisation. « Ce choix exprime une volonté d'associer élégance, résilience, créativité et solidarité autour d'une cause qui nous concerne tous », a-t-elle déclaré.

Le directeur général de Yas Togo, Pierre-Antoine

Legagneur, a réaffirmé l'engagement de l'entreprise à soutenir des causes sociales à travers la mode. « Ce soir, Yas Fimo 228 montre que la mode peut avoir un impact réel. Ensemble, nous donnons de l'espoir et nous changeons des vies ».

Luc Biova

COPIE

**SIGNIFICATION DE
REQUETE ET D'ORDRE DE
CONVOCAION**

Me ANANI AMEKUDJI
Ministre de Justice
BP 1017
Tél: 76 43 74 04
CABINET REPUBLICAIN TOGO

ANANI

L'an deux mil vingt et cinq

Et le 20/02/2025 à 15 heures 10 minutes ;

A la requête du Sieur NUNEKEPEKU Yao, domicilié et résident au Canada, assisté de Me
AGNINA Yacoubou ;

Assistée de Maître Yacoubou AGNINA, Avocat à la Cour, Tokoin Hôpital, 464 rue de
l'Hôpital BP : 8830, Lomé-Togo, Tél : (00228) 22 20 03 44 ;

J'ai

Nous Me Anani AMEKUDJI
Ministre de Justice près la Cour d'Appel
et le Tribunal de Grande Instance de Lomé
demeurant et domicilié en ladite Ville,
2^{ème} Rue à gauche près le CEG des Etoiles
quartier des Etoiles
Sous-signé

Signifié à :

Dame KLUTSE Yawa Blewussi, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à :

*L'entente n'a ni résolu, ni aisé, ni domine
commus. Nous avons procédé à l'affichage de l'
audition du Tribunal de Grande Instance Lomé
conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile et
à l'ordonnance d'un Journal*

L'original de l'ordre de convocation en date du 14 février 2025 délivré par Monsieur
BASSAH Kokou M Juge des affaires matrimoniales au tribunal de grande Instance de Lomé
l'invitant à comparaître en son cabinet le mercredi 26 février 2025 à 10 heures précises du
matin pour affaire le concernant.

La présente signification est faite à toutes fins utiles ;

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'IL N'EN IGNORE**

Et j'ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis l'original de l'ordre de
convocation et copie de requête à elle adressée ainsi que celle du présent exploit dont le
coût est de : _____ F CFA ;

ANANI AMEKUDJI
Ministre de Justice
L'ORDRE

Y/Win/02/02/2025

REQUETE AUX FINS DE DIVORCE

A

**MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE DE LOME**

(A L'ATTENTION DU JUGE CHARGE DES AFFAIRES MATRIMONIALES)

A la requête de monsieur NUNEKPEKU Yao, domicilié et résident au Canada, assisté de Me AGNINA Yacoubou;

Assisté de Maître Yacoubou AGNINA, Avocat à la Cour, Tokoin Hôpital, 464 rue de l'hôpital BP: 3830,
Lomé-Togo, Tél: (00228) 21 30 03 44;

Qu'il s'est marié avec Dame KLUTSE Yawa Blewussi le 19 mai 1993 à Lomé à l'état civil d'Adigomé;

Que peu de temps après, le couple s'était établi aux Etats-Unis;

Que cependant pour des raisons professionnelles, le requérant en accord avec son épouse s'est installé au Canada depuis 2008;

Qu'il a été convenu entre les époux que la requête devait rejoindre le requérant au Canada quelques mois après qu'il s'y serait installé;

Que cependant sans que le requérant n'en connaisse les raisons, la requête a depuis lors refusé de le rejoindre;

Qu'aux termes des dispositions de l'article 141 du code togolais des personnes et de la famille, le divorce peut être prononcé en cas d'absence déclarée de l'un des époux ou de séparation de fait prolongée depuis 5 ans au moins;

Que c'est pourquoi le requérant sollicite que soit délivrée à la requête une convocation à comparaître par devant le juge chargé des affaires matrimoniales et prononcer le divorce à ses torts exclusifs;

PAR CES MOTIFS:

Venir la requête;

S'entendre constater que la rupture de la vie commune lui est imputable;

S'entendre prononcer le divorce aux torts exclusifs de la requête et ce sera justice;

**SOUS TOUTES RESERVES
ET CE SERA JUSTICE**

Fait à Lomé, le 11 février 2025

Le requérant

(Signature)

4

COUR D'APPEL DE LOME
TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE LOME

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

CABINET DU JUGE

ORDRE DE CONVOCATION

MONSIEUR/MADAME KLUTSE Yawa Blewassi

Est invité à comparaître devant le J. A. M.
Le 26 février 2025 à 10 Heures 00
Pour affaire le concernant.

Lomé, le 14/02/2025



BASSAH Kokou M.

Togo

L'élan de déploiement du réseau électrique

L'énergie électrique reste indispensable dans le quotidien de l'homme. Elle est essentielle pour se soigner, communiquer, se déplacer, s'instruire, cultiver, se s'éclairer, nourrir et innover, etc. Au Togo, la nécessité d'améliorer l'accès des ménages à l'énergie électrique existe et le pays s'active pour gagner son pari.

Sur les plus de 8 millions d'habitants au Togo selon le dernier recensement, la population urbaine représente 3,4 millions, soit l'équivalent de 42,9 % de la population. Les centres urbains sont encore appelés des centres-villes. Ce sont des zones centrales au sein d'une ville ou d'une agglomération g é n é r a l e m e n t caractérisées par une densité de population élevée, une concentration des activités économiques, commerciales et culturelles, ainsi que des infrastructures plus développées. Ce qui a amené le Togo à mettre sur

Eclairer les milieux urbains

Le Perecut a pour objectif de contribuer au rehaussement de la couverture électrique et de l'accès des populations à un service électrique continu qui soit de bonne qualité et durable, en particulier dans les villes secondaires du pays. L'idée est également de faire monter le taux d'accès aux services publics de l'électricité ; renforcer la capacité de gestion du patrimoine de la CEET, etc. Les officiels prévoient à terme l'extension et la réhabilitation du réseau de distribution dans 53 villes. Outre les nombreux mécanismes qui peuvent être cités, il y a le Projet d'extension du réseau électrique de Lomé (Perel) qui fait son chemin. Son coût s'élève à 31,3 milliards de francs.

À travers le Perel, le pays bénéficiera d'une production d'énergie supplémentaire nécessaire pour satisfaire la demande croissante de l'électricité dans les

niveau de vie de la population urbaine sera élevé.

Le Perel favorise donc une

noyau historique du pays qui abrite des bâtiments emblématiques, des quartiers historiques, des places publiques,

bénéficie d'un raccordement moyennant un montant de 1000 francs seulement. Le reste du coût est échelonné sur



Plaques solaires d'énergie verte

connexion des ménages de la ville de Lomé au réseau électrique. Au rang des résultats du projet, il y a la mise en place d'une nouvelle télé conduite ; la construction de ligne aérienne et d'un réseau souterrain

des institutions gouvernementales, etc.

Avancées dans le secteur, une école des techniciens de l'énergie verte

Il existe au Togo une série de projets et réformes qui garantissent l'éclairage domestique et public aux citoyens. Même dans les localités reculées, l'électricité n'est plus un luxe que les habitants ne peuvent pas s'offrir. Selon la GIZ, le taux d'électrification national a augmenté de façon considérable au cours des dernières années. Il est passé de 23 % en 2010 à 60 % en 2021.

Un réseau électrique rural a été inauguré dans le village de Koto-Copé en août 2023. Le joyau abrité à 17 km au sud de la localité d'Atakpamé comprend un réseau de 20 mètres en moyenne tension, un transformateur MT/BT de 50 kVA, 700 mètres de réseau basse tension et 15 lampadaires pour l'éclairage public. Il y a également le fonds Tinga qui rend facile l'accès des ménages ruraux aux services d'électrification. Tout ménage éligible

une période allant jusqu'à 10 ans.

En avril 2023, après une année de mise en service, Tinga revendiquait déjà 100 000 bénéficiaires dans les régions des Savanes et de la Kara. La centrale Kékéli Efficient Power mise en marche en 2021 et la centrale solaire Cheikh Mohammed Bin Zayed de plus de 5 000 plaques solaires à Blitta font l'affaire. Ajoutées à une autre sise à Assoukoko, toujours à Blitta. Cette dernière a déjà permis de raccorder plus de 500 ménages, de novembre 2017 à juin 2022.

Le secteur togolais de l'énergie (surtout verte) est en pleine expansion. À Adidogomé, un Institut de formation en alternance pour le développement (Ifad) des énergies renouvelables forme les jeunes togolais. La structure, financée à environ 2 milliards de francs, avec une capacité d'accueil de plus de 300 élèves par promotion forme pour un bac professionnel spécialisé en énergies renouvelables (solaire, photovoltaïque, éolien et bioénergie).



Hautes tensions d'énergie électrique

pied le Projet d'extension du réseau électrique dans les centres urbains (Perecut). Il s'élève à 46,65 milliards de francs CFA.

ménages et dans le tissu économique. Grâce à ce projet, le taux d'accès à l'électricité progresse dans la capitale et le

MT ; la construction de réseau basse tension (BT) autoporté et basse tension souterrain... Le projet se cantonne sur Lomé, le



Centrale hydroélectrique de Nangbéto

Nangbéto, une centrale hydroélectrique de taille

Le pays ambitionne d'assurer à tous un accès universel à l'énergie et à l'éclairage public. À l'horizon 2030, les objectifs fixés sont grandioses. Le nombre de programmes déjà mis en œuvre et les projets à venir qui vont s'échelonner sur la durée, feront bondir davantage le taux d'électrification national et combattront l'obscurité partout.

Construit il y a environ 4 décennies, le barrage de Nangbéto sur le fleuve Mono (région des Plateaux) est actif dans la fourniture de l'énergie hydroélectrique au Togo ; mais aussi dans la création des pêcheries et dans la fourniture d'eau pour l'irrigation. Sur place, le barrage permet de stocker une très grande quantité d'eau, permettant à la centrale hydroélectrique de produire de l'électricité même en période de basses eaux.

Le secteur de l'énergie développé à coup de milliards connaît une amélioration souhaitée, en l'occurrence grâce à l'ouvrage de Nangbéto. Les pouvoirs publics ont lancé la réhabilitation de cette centrale hydroélectrique. Le projet a un coût global de 12,5 milliards de francs CFA. L'initiative

permettra d'assurer un fonctionnement efficient de la structure durant une période de 30 ans. Cela fera accroître les capacités de production d'électricité sur le territoire.

Le projet est destiné selon les autorités à accroître l'efficacité des ouvrages ; renforcer la disponibilité et la fiabilité des équipements ; augmenter la capacité de l'aménagement ; mettre en œuvre le plan d'urgence en cas de rupture accidentelle des eaux. Le turbo-alternateur est l'accouplement d'une turbine et d'un alternateur en vue de transformer la puissance mécanique d'un fluide en mouvement électrique. À terme, grâce au projet susmentionné, le turbo-alternateur de la centrale de Nangbéto sera réhabilité. Par ailleurs, le système de sécurité des accès et de télécommunications va être rénové, sans oublier la nouvelle station de potabilisation qui sera opérationnelle. La station d'épuration des cités et le système de traitement des eaux usées de l'usine seront également rénovés.

L'activité de la pêche fait vivre plusieurs habitants. Avec 6 pisciculteurs et près de 2 000 pêcheurs, le lac Nangbéto est l'un des principaux pourvoyeurs

du secteur halieutique au Togo. La pêche, sur l'étendue du territoire, emploie plus de 22 000 personnes.

Projets en faveur de l'éclairage public

L'éclairage public désigne l'ensemble des moyens d'éclairage mis en œuvre dans les espaces publics, dans les villes ou les communautés rurales, très généralement en bordures des voiries et places. Il est nécessaire

énergétiques fiables, durables, modernes et à un coût abordable à tous les habitants du territoire, comme le préconise l'ODD numéro 7.

Avec l'activité économique qui a changé de dimension, l'urbanisation galopante et les échanges que cela implique, les besoins d'une extension des éclairages sont devenus indispensables. Cela pour rendre les espaces urbains sûrs et modernes.

nombre de lampadaires pour fournir un éclairage public qualitatif à 12 000 localités rurales sur une période d'au moins 12 ans. D'un coût de 26,2 milliards de francs CFA, le projet fera augmenter la sécurité des populations rurales et transfrontalières. Les pouvoirs publics procèdent donc à la promotion de l'électricité verte protectrice de l'environnement.

Il y a le renforcement de la centrale solaire photovoltaïque de Blitta qui peut être citée. Une partie de ses missions consiste à assurer l'éclairage public. Selon les officiels, le coût du projet en cours est de 11,8 milliards de francs. Il va aider le pays à atteindre un taux d'électrification de 75 % d'ici 2025 et de 100 % à l'horizon 2030. Dans les détails, il s'agit d'une nouvelle extension qui a la charge de faire monter la capacité énergétique de la centrale de 20 mégawatts (MW), la faisant passer de 50 à 70 MW.

C'est dans l'optique de désenclaver la région septentrionale. La construction de la ligne de transport haute tension 161 KV sur Kara-Mango-Dapaong et postes



Énergie et environnement

pour la sécurité et le confort des habitants, ce qui motive assez le Togo à faire de son usage une priorité. Le développement durable ne saurait être résilient et impactant sans la fourniture des services

Energie par les centrales, installation de lampadaires solaires

Le Togo est actif dans cette initiative. Un projet d'acquisition et d'installation de 50 000 lampadaires solaires permettra de déployer ce

associés est un projet de 31,2 milliards de francs CFA. Le projet renforcera de façon durable la demande et la fourniture d'énergie électrique dans les localités des régions concernées.

Luc Biova

AES/Diplomatie

Drone malien abattu par l’Algérie : l’AES rappelle ses ambassadeurs à Alger

Les relations déjà fragiles entre l’Algérie et les pays membres de l’Alliance des États du Sahel (AES) ont franchi un nouveau cap de tension. Dimanche 6 avril, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont annoncé le rappel de leurs ambassadeurs en poste à Alger. Motif : la destruction fin mars d’un drone malien par l’armée algérienne, qualifiée par Bamako d’« action hostile préméditée ».



Drone malien abattu par l’Algérie

L’incident, survenu dans une zone frontalière sensible, cristallise des mois de crispations entre les régimes militaires sahéliens et leur puissant voisin du nord. Selon les autorités maliennes, le drone armé abattu volait encore en territoire malien, à moins de 10 kilomètres de la frontière. L’Algérie, elle, affirme que l’appareil avait

violé son espace aérien, justifiant son interception. Au-delà du choc diplomatique, c’est une rupture assumée que traduit ce triple rappel d’ambassadeurs. « Une ligne rouge a été franchie », martèle une source

malienne proche du pouvoir. L’Algérie n’a pas tardé à répliquer : fermeture de son espace aérien aux avions maliens et report de l’envoi de ses représentants diplomatiques dans les trois pays de l’AES. Bamako, qui a convoqué l’ambassadeur d’Algérie, va plus loin. Le pays annonce son retrait immédiat du Comité d’état-major

opérationnel conjoint (Cemoc), outil régional de lutte antiterroriste jadis central. Il envisage également de porter l’affaire devant les juridictions internationales. Cet épisode révèle surtout la profondeur du fossé entre visions stratégiques opposées. Le Mali reproche à Alger une « complaisance » envers certains groupes armés dans le nord du pays. L’Algérie, de son côté, dénonce un régime militaire « enfermé dans une spirale d’instabilité ». Le contentieux du drone s’ajoute à une longue série : fin de l’Accord d’Alger en janvier, retrait de la Cedeao, divorce géopolitique avec la France, rapprochement avec Moscou... L’AES, se rêvant en bloc souverainiste, redéfinit ses alliances au pas de charge. L’Algérie, elle, voit s’effriter son rôle de médiateur régional.

Dans cette atmosphère lourde, la moindre étincelle prend des allures de rupture. Et le ciel sahélien, déjà chargé de menaces, s’assombrit un peu plus.

T.M.

RDC/Politique

Rentrée politique au PPRD : les militants du parti de Joseph Kabila affichent leur résistance face au régime de Tshisekedi

Ce 7 avril à Kinshasa, l’ambiance avait des allures de retrouvailles militantes, presque de retrouvailles avec l’histoire. Des centaines de militants, foulards jaunes au cou et drapeaux brandis haut, ont répondu à l’appel du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), la formation politique de l’ancien président Joseph Kabila. Une rentrée politique marquante, après six longues années passées dans l’ombre, entre défaites électorales, départs discrets et silences pesants.

Mais ce dimanche-là, le silence a été brisé ; et avec fracas. À la tribune, Emmanuel Ramazani Shadary, secrétaire permanent du parti et fidèle parmi les fidèles de Kabila, a donné le ton : « Notre résistance est inscrite dans un contexte bien déterminé qui va lentement mais sûrement vers la mise à mort de l’État de droit. »

Le message est clair : le PPRD n’a pas l’intention de s’effacer. Au contraire, il se veut l’incarnation d’une opposition ferme et revendiquée face au régime Tshisekedi, jugé autoritaire et sourd aux aspirations profondes du peuple. Et si les lieutenants de l’ancien chef de l’État réfutent toute connivence avec le groupe armé M23, ils n’en

démordent pas : leur combat reste résolument politique, nationaliste, mais non violent. Dans un pays encore marqué par les tensions dans l’Est et les incertitudes politiques, cette prise de parole prend un relief tout particulier. Joseph Kabila, toujours exilé, a multiplié ces derniers mois les sorties médiatiques critiques contre la gestion sécuritaire du gouvernement. Comme pour préparer le terrain de ce retour orchestré du PPRD.

Le parti, qui a boycotté la présidentielle de 2023, rejette également l’appel à des consultations lancé par le président Tshisekedi pour la formation d’un gouvernement d’union nationale. « À quoi bon consulter avec une majorité aussi écrasante ? », ironise Shadary, pointant du doigt un processus vidé, selon lui, de tout sens démocratique.

Loin des discours lissés, cette rentrée sonne comme un cri de ralliement. Une manière pour le PPRD de dire : « Nous sommes toujours là. » Et dans le tumulte politique congolais, cette voix, qu’on croyait éteinte, promet de se faire de nouveau entendre.

T.M.

Burkina Faso/Terrorisme

Les autorités serrent la vis sur les contenus jugés subversifs sur les réseaux sociaux

À Ouagadougou, la lutte contre les groupes armés s’accompagne désormais d’une surveillance renforcée de la parole numérique. Partager ou commenter certains contenus sur les réseaux sociaux pourrait désormais coûter très cher.

Au Burkina Faso, dans un contexte sécuritaire toujours tendu, les autorités ont décidé de resserrer l’étau sur les publications en ligne jugées compromettantes pour l’unité nationale ou favorables aux groupes armés. Dans un communiqué officiel diffusé début avril, le ministre de la Sécurité, Mahamadou Sana, met en garde contre la prolifération

de contenus qualifiés de « malveillants » sur les plateformes numériques de vidéos, photos ou écrits pouvant, selon lui, relever de « l’apologie du terrorisme » ou de la « désinformation ». Autrement dit, commenter ou partager certaines publications montrant, par exemple, des attaques menées par des groupes jihadistes contre des civils ou l’armée burkinabè pourrait désormais entraîner des poursuites pénales. Un message clair, dans un pays en guerre contre des groupes armés depuis près de dix ans, où les autorités

affirment vouloir renforcer la cohésion nationale en limitant les discours jugés dangereux.

« Ces contenus participent à la propagation de la peur, alimentent la haine et fragilisent les efforts des forces de défense et de sécurité », a soutenu le ministre, en appelant la population à faire preuve de responsabilité et de retenue dans l’utilisation des réseaux sociaux. Le Conseil supérieur de la communication (CSC) est également monté au créneau. Dans un communiqué distinct, son président Louis Modeste Ouédraogo a exhorté les internautes à s’abstenir de publier ou relayer des messages à caractère religieux ou sectaire, notamment ceux incitant à la haine ou portant atteinte au vivre-ensemble. Les contrevenants, avertit-il, s’exposent à des sanctions prévues par la loi.

Dans cette dynamique, une plateforme de signalement de contenus en ligne suspects a été mise à disposition du public, dans le but de renforcer la veille citoyenne contre les



discours extrémistes. Mais ces mesures, bien qu’annoncées au nom de la sécurité nationale, suscitent des inquiétudes. Ces derniers jours, plusieurs journalistes ont été arrêtés pour avoir relayé des informations sensibles, certains ayant même été envoyés en mission sur le

front. Des organisations de défense des droits humains dénoncent une dérive autoritaire du régime et craignent que la lutte contre la cybercriminalité ne serve de prétexte à une

restriction plus large de la liberté d’expression. Dans un pays où la parole publique se fait de plus en plus rare et encadrée, la frontière entre la protection de l’État et la répression des voix dissidentes semble, elle aussi, de plus en plus floue.

T.M.

4th ORIGINAL

Magali GARRA, Huissier de Justice
au Cour d'Appel et le Tribunal de Grande
Inst. des Landes, demeurant au domicile à
Lormont, les Champs potiers 188 33020 & FLS,
au 05 56 00 00 00 mobile 06 47 00 00 00

LAWSON sis au Grand marche de Lome quartier Adawligo y demeurant et domiciliée Tél : 90 04 59 65 où étant et parlant : la requête n'ayant pas de domicile d'adresse connue, j'ai signé le acte par voie d'affichage et la porte principale de l'audience du Tribunal de Commerce de Lome et j'ai ci de ce son insertion dans le journal TOPO MATIN du n° 10 de l'ordonnance n° 456/2008 rendue le 11 Novembre 2008, conformément aux dispositions de l'article 58 du Code de procédure civile.

Attendu que la requérante a par contrat donné à bail à la requise une boutique à usage commercial sise à Lomé quartier Adawlato moyennant un loyer mensuel de Cent Quatre Vingt Dix Mille (190.000) FRANCS CFA ;

Attendu que cet état de chose crée d'énormes manques gagner à la requérante et qu'il y a lieu de remédier;

Ordonner au besoin l'ouverture des portes des locaux par voie d'huissier lors de l'exécution de la décision en vue de lui permettre d'accomplir pleinement sa mission au cas où celles-ci sont fermées et les clés ne sont pas à disposition.

C O U T : (.....) FRS CFA

L'HUISSIER :



Transport aérien

L'aéroport de Lomé franchit le cap des 1,5 million de passagers

L'Aéroport international Gnassingbé Eyadema (AIGE) n'en finit plus de prendre de l'altitude. En 2024, il a accueilli 1.506.946 passagers, franchissant ainsi, avec une année d'avance, l'objectif ambitieux que s'était fixé le gouvernement pour 2025.

et Ethiopian Airlines ont ouvert de nouvelles lignes, intensifié leur fréquence le week-end et réactivé certains vols. Liz Aviation, jeune pousse burkinabè de l'aviation d'affaires, d'extension de l'aéroport sont sur la rampe. Objectifs annoncés : "augmenter les capacités d'accueil, améliorer la fluidité des flux, et renforcer les dispositifs de sécurité et de



Aéroport de Lomé

Cette performance portée par l'AIGE a permis une hausse de trafic de 6,2% par rapport à 2023. Pour les autorités togolaises, ce résultat n'est pas une fin en soi, mais bien "une étape stratégique dans la consolidation de Lomé comme hub régional de référence." Derrière cette envolée, un facteur clé : l'expansion continue des connexions aériennes. Les compagnies Asky

installée depuis 2023, a, elle aussi, renforcé sa flotte et dynamisé les liaisons régionales.

Ce tissu aérien en pleine croissance façonne une image nouvelle de Lomé, désormais plus qu'un simple point de transit : une véritable porte d'entrée sur l'Afrique de l'Ouest. L'État togolais entend bien transformer cet élan en socle durable. Des projets

sûreté, conformément aux standards internationaux."

Ce trafic important à l'AIGE met en évidence l'attractivité de Lomé et concrétise à petit feu l'ambition du gouvernement de faire de la capitale, un hub régional. L'AIGE devient un signal fort, un symbole de croissance maîtrisée et d'ambitions régionales assumées.

Edy Alley

Le Togo entre en scène 20 milliards FCFA en jeu sur le marché régional

Le Togo amorce son deuxième trimestre budgétaire avec l'ambition de mobiliser 20 milliards de francs CFA sur le marché financier régional de l'Umoa. Le 11 avril prochain, Lomé lancera une émission de Bons assimilables du Trésor (BAT), première sortie d'une série de cinq levées prévues d'ici fin juin.

Ce rendez-vous financier, stratégique pour les caisses de l'État, intervient dans un contexte budgétaire exigeant. Le budget national 2025, arrêté à 2 397 milliards FCFA, invite à des ressources conséquentes. Les fonds levés viendront en appui au financement du budget national, précise l'arrêté officiel.

Les titres, d'une valeur unitaire d'un million FCFA, seront émis pour des durées de 182 et 364 jours, "à des taux d'intérêt multiples", selon les précisions des autorités monétaires. Avec un objectif trimestriel de 75 milliards FCFA, le Togo déploie une stratégie méthodique de financement sur le marché sous-régional.

Depuis janvier, le pays a déjà levé 121,5 milliards FCFA, sur un objectif annuel fixé à 332 milliards FCFA. Ce nouvel appel au marché, soigneusement calibré, illustre la volonté de Lomé de conjuguer rigueur budgétaire et confiance des investisseurs.

Dans l'arène des marchés publics, le Togo avance



Trésor national

sereinement. Le 11 avril, tous les regards seront tournés vers cette levée, premier jalon d'un trimestre où chaque milliard pèsera lourd dans la balance des ambitions nationales.

Edy Alley

TVM 2024

Un bond fiscal de 25 % selon les prévisions

Parvenir à mobiliser davantage les recettes est l'engagement de l'Office togolais des recettes (OTR). En 2024, le Togo a vu sa Taxe sur les véhicules à moteur (TVM) rapporter 2,75 milliards de FCFA, soit 25 % de plus que les prévisions initiales établies à 2,19 milliards. C'est ce qu'a révélé la Direction générale du budget et des finances dans un rapport récent.

Cette performance est le fruit d'une discipline budgétaire renforcée et d'un levier numérique intelligemment actionné. Le calendrier fiscal, rigoureusement appliqué, a incité les automobilistes à respecter les échéances. Mais la grande innovation, c'est la dématérialisation. Grâce à une application mobile, les contribuables peuvent désormais régler leur TVM « sans avoir à se rendre physiquement dans les centres de perception ». Une avancée qui a,

selon l'Office togolais des recettes (OTR), facilité les démarches et encouragé un plus grand nombre de contribuables à régulariser leur situation.

Avec une hausse de 14,23 % par rapport à 2023, la TVM prouve que fiscalité peut rimer avec efficacité. Son assiette est large. Des motos de 125 cm³ aux camions, en passant par les tricycles et autobus, tous les véhicules motorisés ou presque y passent. Le montant, lui,

varie de 5 000 à 40 000 FCFA selon la catégorie.

Cette taxe, instaurée en

claire. Permettre l'entretien du réseau routier national. Les fonds collectés sont ainsi versés

à leur bonne utilisation. Ce succès montre qu'un impôt bien pensé, bien collecté, peut rouler droit



Contrôle pour la TVM

janvier 2019, est loin d'être un simple impôt de plus. Elle a une destination

à la Société autonome de financement de l'entretien routier (Safer) qui veille

vers l'intérêt général.

Les avertissant que faute par eux de payer ladite somme dans les VINGT (20) JOURS de la signification du présent exploit, le présent commandement pourra être transcrit à la Conservation de la Propriété Foncière du Togo et vaudra saisie à partir de sa publication.

Cette saisie portera sur l'immeuble ci-après indiqué.

Désignation de l'immeuble

Il s'agit d'un immeuble urbain, bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, sis à Lomé, Tokoin Dassoukpé, d'une contenance de 08 a 69 ca, objet du titre foncier N° 10 654 RT, Vol LIV, F°112, appartenant à Monsieur Kokou Atson Etse ADJIVON, Entrepreneur, constituant hypothécaire de la Société HERO'CH GROUP SARL, débitrice de la COFINA-TOGO SA, limitée au Nord, et au Sud par des rues non dénommées, à l'Est et à l'Ouest par les lots N°s 26, 22 et 24.

Tel au surplus que ledit immeuble existe, s'étend, se poursuit et se comporte sans aucune exception ni réserve ;

Leur déclarant en outre que l'expropriation de l'immeuble ci-dessus désigné sera poursuivie par devant le **TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LOMÉ**, sur les poursuites et diligences de Maître Jean Foli DOSSEY, Avocat à la Cour, constitué ;

3-) Ai notifié à Monsieur le Conservateur de la Propriété Foncière au Togo, demeurant et domicilié au siège de l'Office Togolais des Recettes (OTR), sis à Lomé, au 41 rue des Impôts 02 BP : 20823 Lomé-TOGO, Tél : 22-53-14-00, où étant en ses bureaux et parlant à :

Copie du présent commandement et lui ai rappelé de s'abstenir de toute mutation de l'immeuble dont s'agit, ou d'y inscrire tout droit réel tant que mainlevée ne sera pas donnée dudit commandement, mais, dès réception du présent exploit, est mandaté d'inscrire tous droits de ma requérante sur le Titre Foncier sus-spécifié ;

ET POUR QU'ILS NE L'IGNORENT

Je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus remis copies à chacun, tant des pièces susvisées dont ils ont visé la liste, que du présent exploit, dont le coût est de _____ FCFA ;



4-Copie du Pouvoir aux fins de saisie immobilière en date du 28/01/20, donné à Maître AGBOBLY-ATAYI Aji Akenko ;

Fait commandement à :

1-La Société HERO'CH GROUP Société à Responsabilité Limitée, au capital social de DIX MILLION DE FRANCS (CFA 10.000.000), ayant son siège social à LOMÉ, quartier Akodessewa, Tél : (00228) 91 40 62 62, inscrit au RCCM sous le numéro TG-LFW-01-2020-B12-04096, NIF : 10017082227 représentée par sa Gérante, demeurant et domiciliée audit siège, où étant et parlant à :

Les saisisés ont accepté par acte de saisie et ont déclaré connus nous les avoir signifiés extra-judiciairement par affichage devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé conformément à l'article 58 du Code de Procédure civile

2-Monsieur Kokou Atson Etse ADJIVON, Entrepreneur, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Kodjokoviakopé, Tel 90 05 28 90, en sa qualité de constituant hypothécaire de la Société HERO'CH GROUP SARI, où étant et parlant à :

D'avoir à payer à moi, Huissier mandaté à cet effet par la requérante ou à son Conseil, Maître Jean Foli DOSSEY, Avocat à la Cour, la somme de CINQUANTE DEUX MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE UN MILLE HUIT CENT QUARANTE DEUX FRANCS (CFA 52.351.842) représentant le montant total de sa dette en principal et les frais, sans préjudices de tous autres droits, dus et actions décomposées comme suit :

Désignation	Montants (F CFA)
Principal de la créance	44.402.582
Frais de recouvrement (15% sur le Principal)	6.660.390
TVA (18% sur frais de recouvrement)	1.198.870
Coût du présent acte	+ 90.000
TOTAL	= 52.351.842

Sous réserves de tous autres droits, dus et actions ;



Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir la possibilité de gagner 200% de bonus et des smartphones



yas.tg #Alèz

250F

250Mo

+100F

375Mo

1 jour

***909*250#**